

Plateforme Villes Wallonie

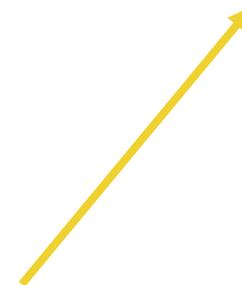
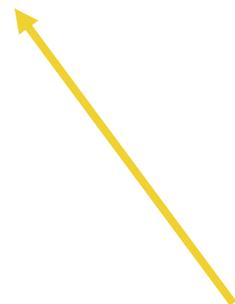
Atelier n°1 17 juin 2019

 illes  Wallonnes

Outil PDU



Plateforme
Villes



Etudes sur la
politique de la Ville



1 | La Politique de la Ville

*« Nous n'avons pas pu identifier de régions gagnantes
où ne se trouvent pas de villes gagnantes » (Parkinson et al.)*



A la Française...

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Source : Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales



A l'Européenne ...

It is a core approach of the Europe 2020 strategy in which European cities act as the motors for regional growth, innovation and employment creation. It is crucial that towns and cities of all sizes improve the quality of life for citizens and at the same time reduce the environmental footprint. Economic development can only be sustainable when it is accompanied by measures designed to reduce poverty, social exclusion and environmental problems. The new economy needs to be more circular, more inclusive and more just.

Source : Urbact

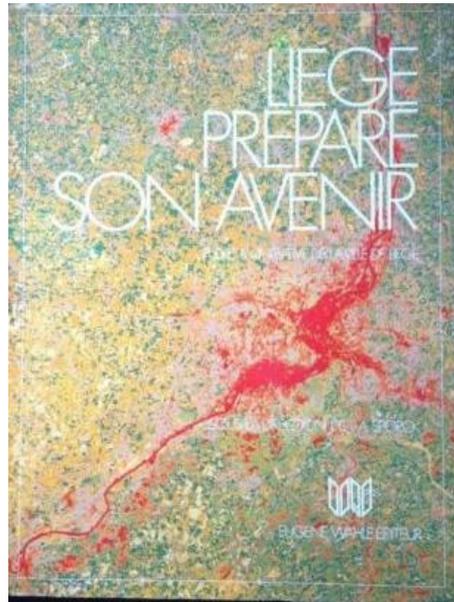


Notre définition ...

L'ambition d'une Politique wallonne de la ville est de relever les défis auxquels sont confrontées non seulement nos villes, mais toute la Wallonie, tant au niveau de l'attractivité que de la cohésion sociale, dans une perspective de développement territorial durable, de croissance démographique maîtrisée et de redéploiement économique.



Le devenir des villes, une préoccupation de longue date ...

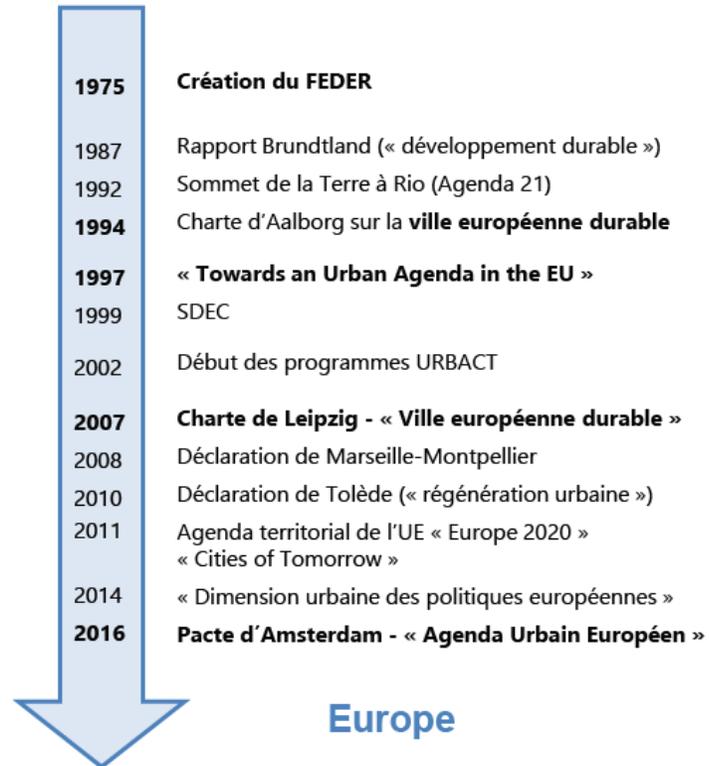


mais qui en Wallonie, se concrétise seulement aujourd'hui !

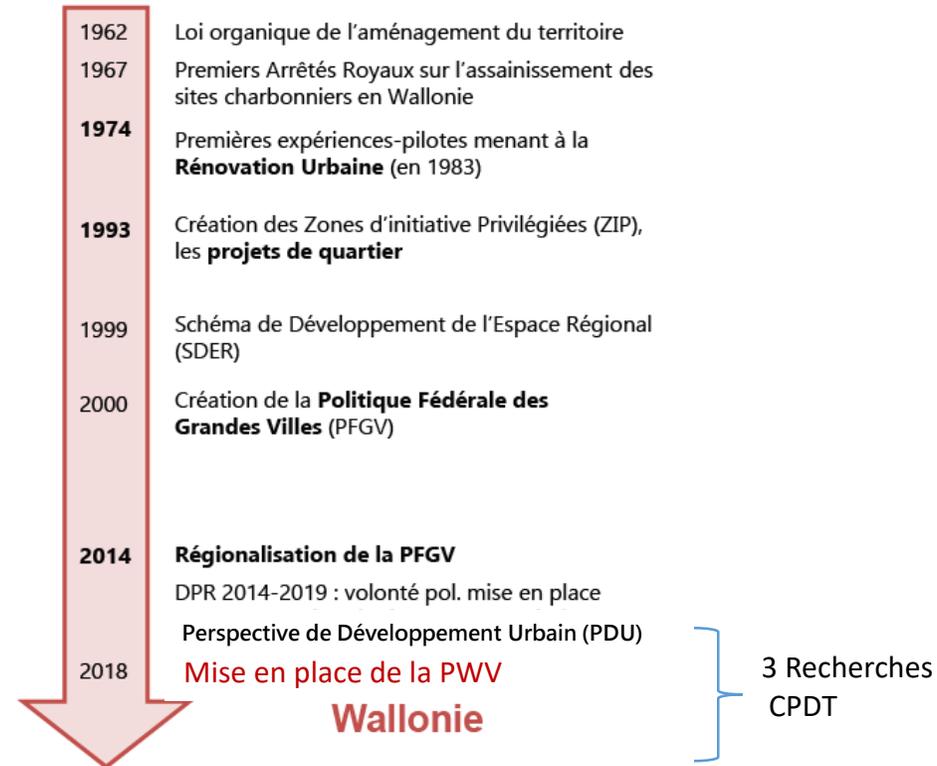


Le devenir des villes, une préoccupation de longue date ...

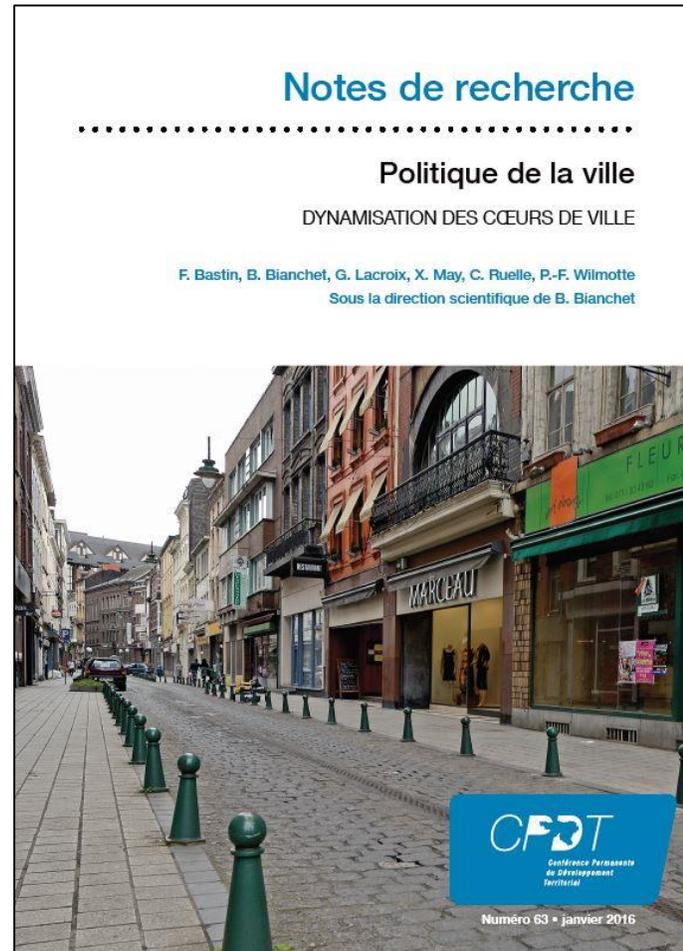
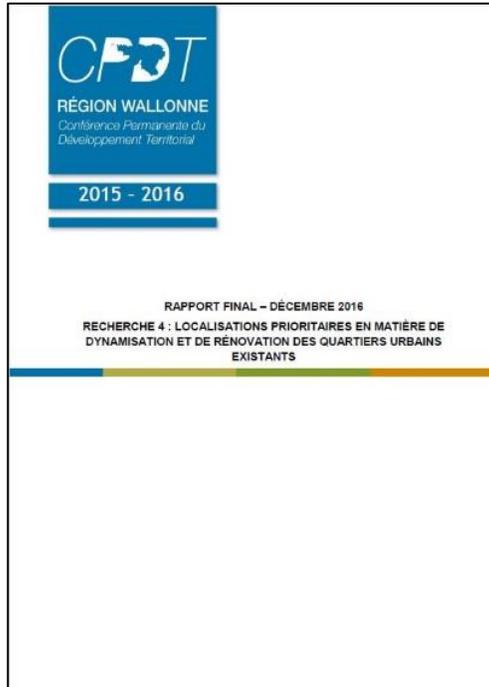
Vers un agenda urbain européen ...



... Vers une politique wallonne de la ville



Le devenir des villes, une préoccupation de longue date ...



Le devenir des villes, une préoccupation de longue date ...

Des principes de gouvernance

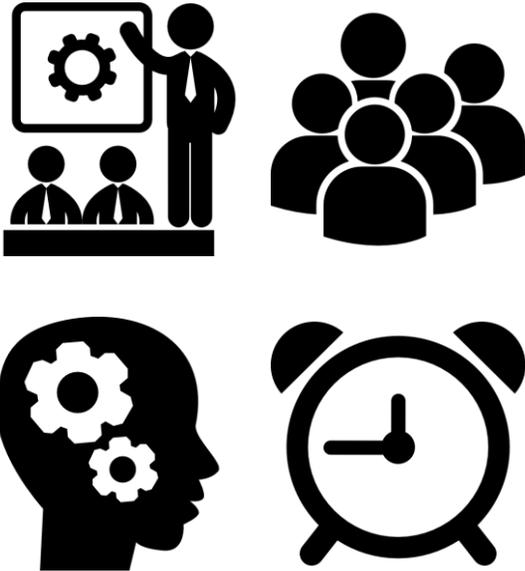
10 PRINCIPES DE GOUVERNANCE

-  1. Penser la ville dans un contexte spatial et temporel plus large
-  2. Engager tous les acteurs dans la co-construction d'un projet
-  3. Travailler en transdisciplinarité et construire une culture commune
-  4. Assurer la coordination verticale (gouvernance multi-niveaux)
-  5. Assurer la coordination horizontale (gouvernance multi-acteurs)
-  6. Créer de la valeur ajoutée aux outils existants
-  7. Améliorer le montage de projet et l'ingénierie financière
-  8. Soutenir l'apprentissage collectif et la capitalisation des connaissances
-  9. Organiser un monitoring des villes et des quartiers
-  10. Garantir la transparence et la responsabilité



Une préoccupation largement partagée, pourquoi ?

Car la ville concentre :



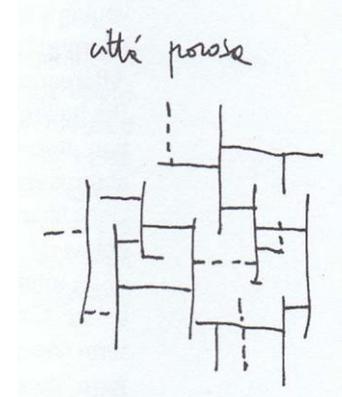
Cities are seen as both the source of and solution to today's economic, environmental and social challenges. Europe's urban areas are home to over two-thirds of the EU's population, they account for about 80 % of energy use and generate up to 85 % of Europe's GDP. These urban areas are the engines of the European economy and act as catalysts for creativity and innovation throughout the Union. But they are also places where persistent problems, such as unemployment, segregation and poverty, are at their most severe. Urban policies therefore have wider cross-border significance, which is why urban development is central to the EU's Regional Policy.

Source : https://ec.europa.eu/regional_policy/en/policy/themes/urban-development/

Ville



Campagne



De nombreux défis pour les villes wallonnes ...

Démographie

Cohésion sociale

Logement

Mobilité

Emploi

Qualité environnementale

Image de marque



Charleroi a perdu plus de 4000 habitants en 20 ans



Charleroi, par exemple, a perdu plus de 4000 habitants en 20 ans. - © Flickr - ggeorges

La plupart des centres-villes wallons se meurent: voici les bons et les mauvais élèves

Publié le 16 février 2016 à 09h04 | 6707 |



L'UE et l'enjeu du développement urbain

Les 27 ministres des Etats membres de l'UE compétents pour le développement urbain s'accordent sur les stratégies et les principes d'action à poursuivre.
En particulier, ils affirment la nécessité de promouvoir une politique de **développement urbain intégré** « à deux échelles, le quartier et la ville, à mettre en œuvre par les différents niveaux de pouvoir concernés.
La Charte de Leipzig recommande également d' « accorder un intérêt particulier aux quartiers urbains défavorisés ».

Charte de Leipzig sur la ville européenne durable (2007)



L'UE et l'enjeu du développement urbain

Le Pacte d'Amsterdam et l'Agenda urbain (2016)

Le « Pacte d'Amsterdam » définit les principes du programme urbain de l'UE

Il identifie 3 objectifs majeurs :

- Améliorer la réglementation pour mieux prendre en compte les besoins des villes dans les politiques européennes,
- Favoriser les échanges entre les autorités urbaines, les États-membres et la Commission européenne,
- Faciliter l'accès des villes aux fonds européens.

Et 12 thèmes prioritaires :

- Mobilité urbaine
- Qualité de l'air
- Inclusion des migrants
- Logement
- Pauvreté urbaine
- Transition énergétique
- Transition numérique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable des sols et nature en ville
- Économie circulaire
- Emplois et compétences dans l'économie locale
- Commande publique novatrice et responsable



L'UE et l'enjeu du développement urbain

Le Pacte d'Amsterdam et l'Agenda urbain (2016)

La Belgique et la France coordonnent le **partenariat sur la pauvreté urbaine**.

Il rassemble :

- 5 États-membres : France, Belgique, Allemagne, Espagne, Grèce,
- 7 Villes : Birmingham, Daugavpils, Keratsini, Courtrai, Lille, Lodz et Timisoara,
- 2 Régions : Île-de-France et Bruxelles-Capitale,
- 2 Directions Générales de la Commission européenne : Regio et Emploi,
- 3 organisations : EUKN, URBACT, EAPN.



URBAN POVERTY PARTNERSHIP
FINAL ACTION PLAN



L'UE et l'enjeu du développement urbain

Et pour rappel :

- La stratégie « **Europe 2020** », adoptée en 2010
- **UIA** (Actions Innovatrices Urbaines)
- **Urbact**



Since
2002



nearly
1000
cities

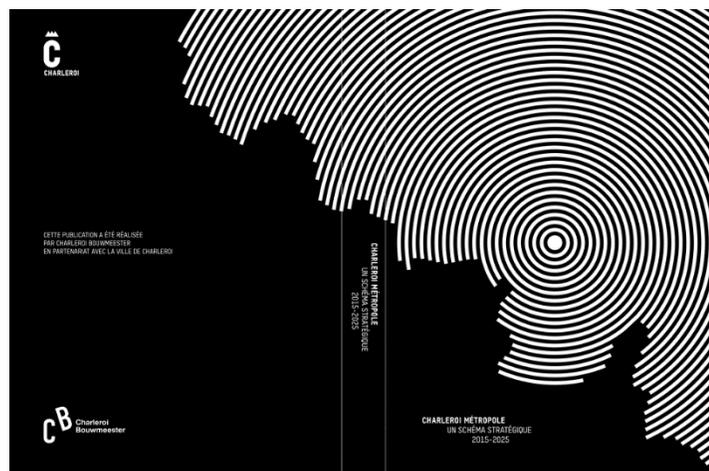
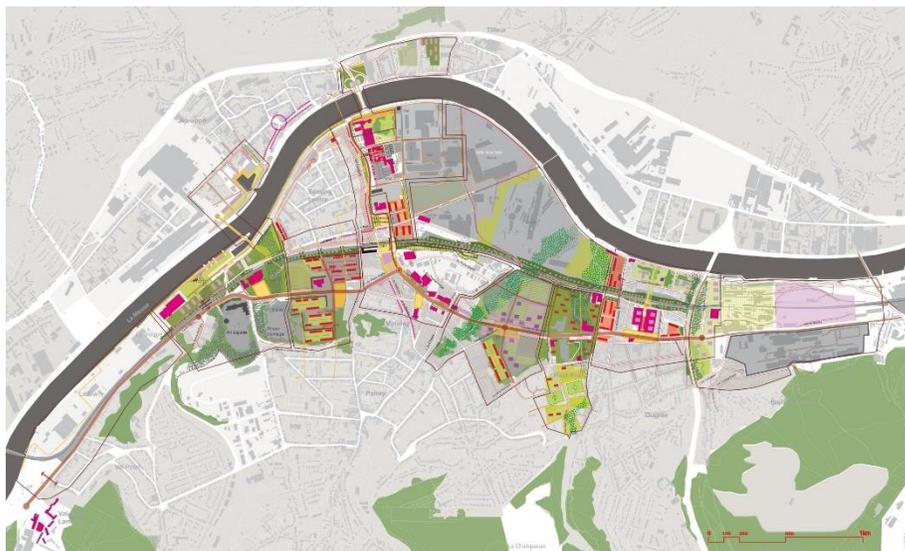


139
Networks

- Et pour le futur : l'Initiative urbaine européenne (**IUE**)



Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?



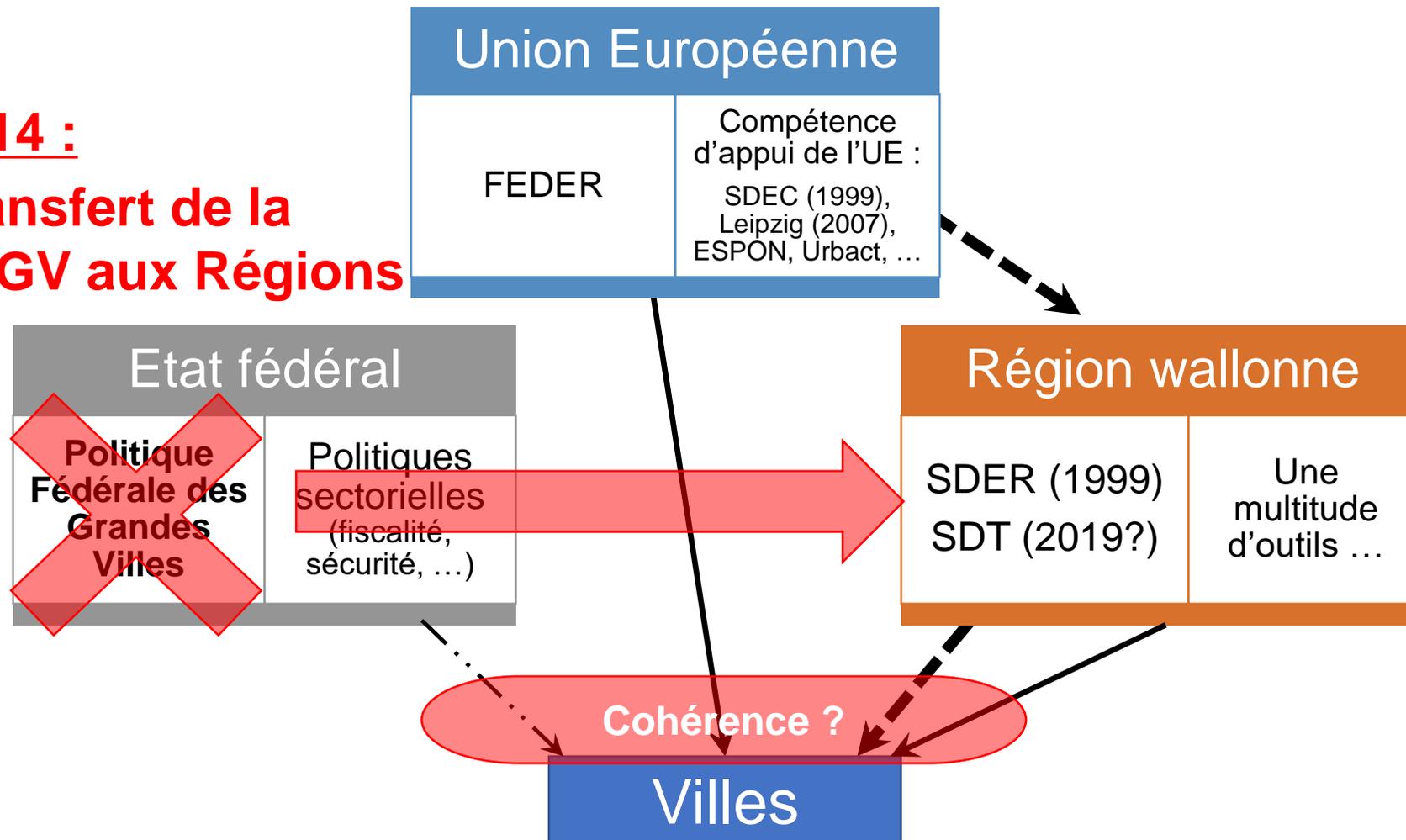
Evidemment, les villes wallonnes ont déjà agi !

Mais de manière isolée !

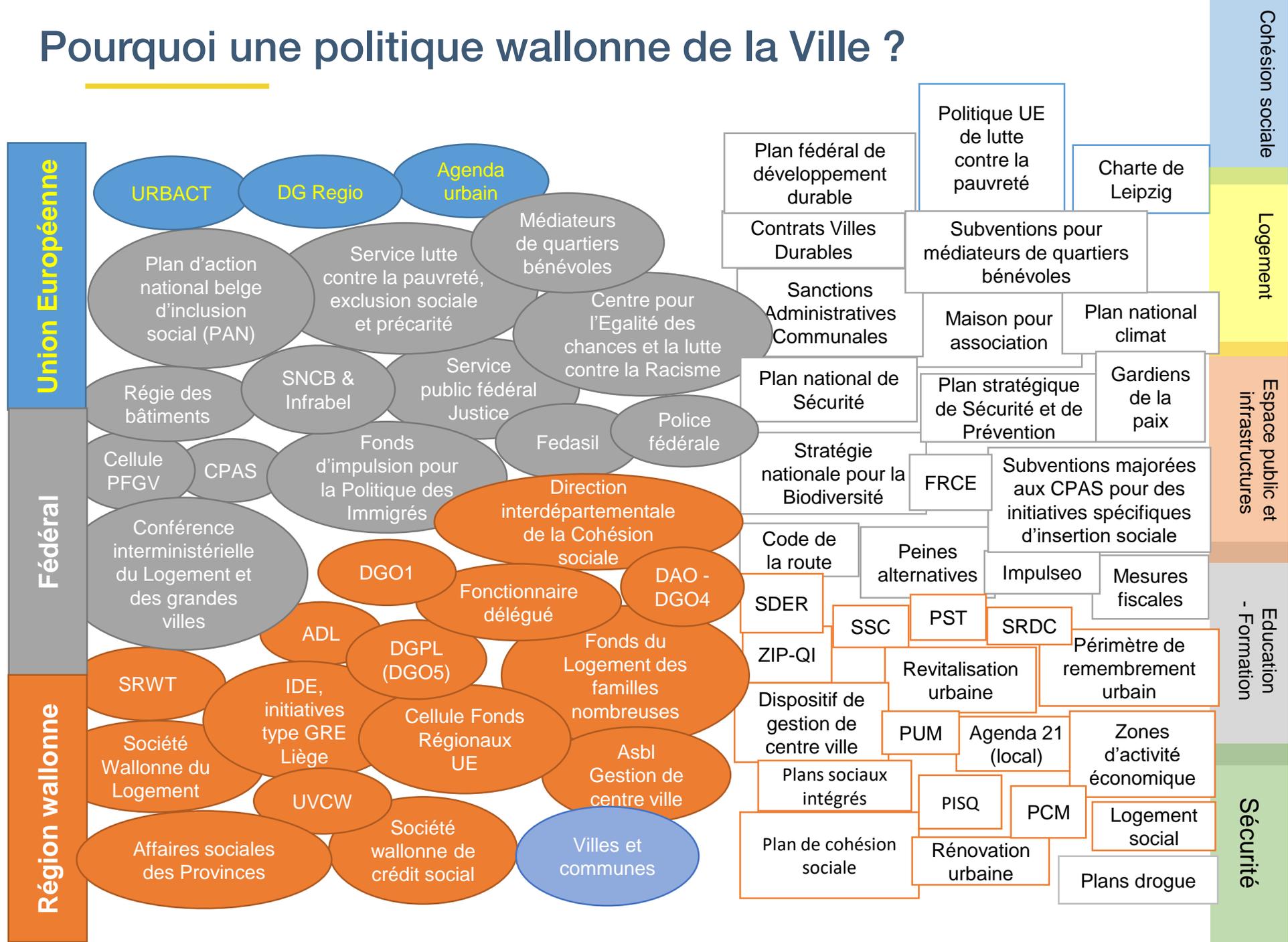


Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?

2014 :
Transfert de la
PFGV aux Régions

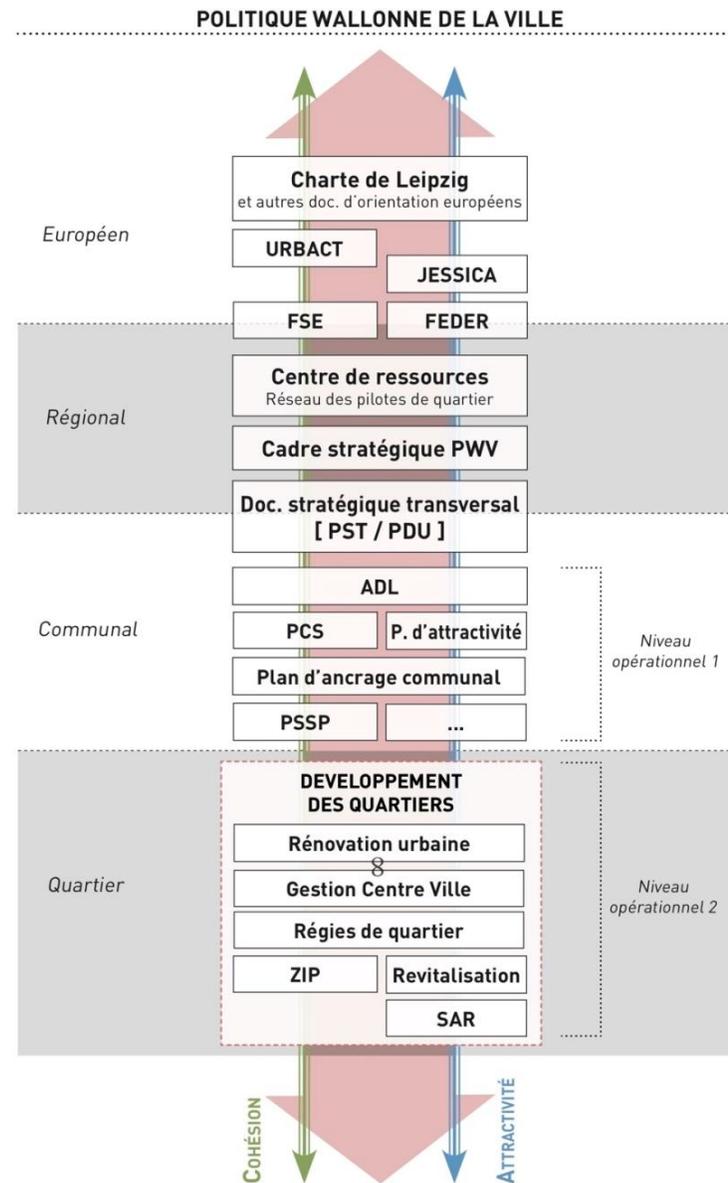
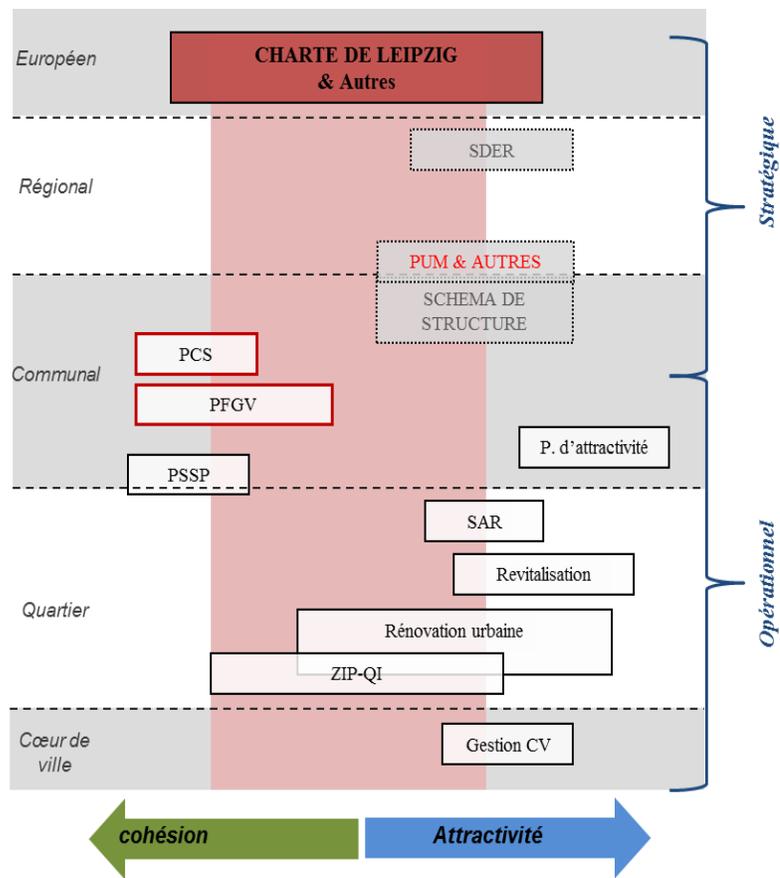


Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?



Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?

Tendre à davantage de cohérence dans la gouvernance urbaine



Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?

Constats :

- Déficit de stratégie communale en terme de développement urbain
- Manque d'interconnexion entre les diagnostics et les programmations
- Relatif isolement des villes face aux défis du développement urbain



Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?

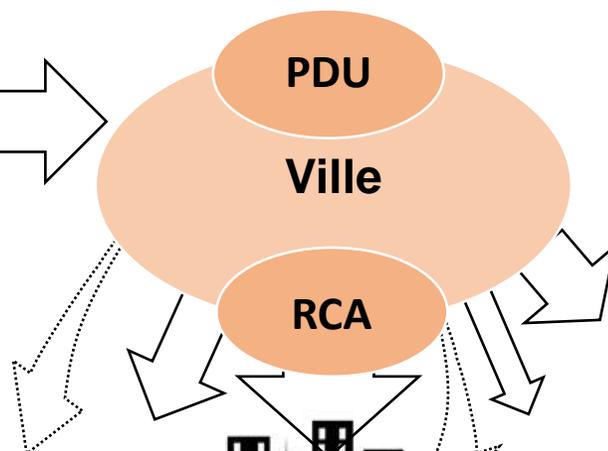
Propositions :

1. Conditionner l'octroi du budget PWV à l'élaboration d'un document stratégique transversal de développement territorial (principe de contractualisation) → PDU !

Région



Commune



Pourquoi une politique wallonne de la Ville ?

Propositions :

2. Instaurer une réelle dynamique collaborative entre les villes → Plateforme !



2 | La Plateforme Villes

www.plateforme-villes-wallonie.be



Pourquoi ?

CRÉER DU LIEN

... entre les acteurs locaux et la Région

FÉDÉRER

... les acteurs du développement urbain

RASSEMBLER

... les connaissances et les expériences

ECHANGER

... des informations et de la documentation

ACCOMPAGNER

... et former les différents acteurs



Pour qui ?

Un fonctionnement à 2 niveaux

- Site internet, ressources et newsletter = accès libre
- Ateliers, visites, appui, vitrine = accès restreint aux membres
 - Pour devenir membre : disposer d'une PDU ou s'engager à la réaliser
- 1 à 2 workshops par an seront élargis à d'autres villes non membres et autres acteurs du développement urbain



Services ?

Documentation

Communication

Formation

Appui



1. La documentation

- Centre de ressource accessible à tous
- Documentation sous forme de données diverses :
 - statistiques
 - études
 - publications
 - articles
 - ...



Politique de la ville en Wallonie

Toutes les recherches sur la politique de la ville en Wallonie, la législation correspondante et presse associée



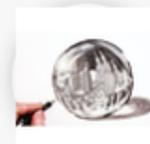
La ville en Europe

Les chartes sur la Ville, programmes européens, financements, outils, sites utiles sur la Ville mis en place par l'Europe



Boite à outils des Villes

Référentiels, centre de ressources et réseaux existants, ...



Thématiques urbaines

Documentation sur des thématiques variées (transition, aménagement du territoire, environnement, bâti, friches,...)



2. La formation (ateliers et visites)

- 6 ateliers participatifs par an = courtes journées avec un recours à différentes techniques d'animation et participation d'intervenants externes
+ 1 visite terrain
- Exemple de thèmes :
 - Intégration des différents outils à la PDU
 - Programmes, politiques et financements européens
 - Concertation, participation citoyenne
 - Friches, sous-occupations et usages temporaires
 - Accueil et intégration des migrants et réfugiés
 - Ville créative et digitale, ville verte, activités économiques
 - ...



3. La communication

- Newsletter
- Relais des évènements liés à la ville et à l'urbain
- Vitrine pour les villes membres

Nos villes membres



« Nous n'avons pas pu identifier de régions gagnantes où ne se trouvent pas de villes gagnantes »

(Parkinson et al., 2004)



4. L'appui (assistance technique)

- Assistance technique aux villes concernées par la PDU sur les aspects concrets de la mise en œuvre de la PDU et projets directement liés
- Par exemple :
 - Conseils personnalisés sur le montage administratif de dossiers
 - Participation à des réunions et séminaires spécifiques
 - Transmission de données statistiques
 - Constitution d'indicateurs de suivi de la PDU
 - Rencontre d'acteurs locaux
 - Recommandations et réseautage
 - ...
- Pas de réalisation de dossiers administratifs pour compte de tiers



3 | La Perspective de Développement Urbain (PDU)

« La ville doit être bâtie de façon à donner à ses habitants
le bonheur et la sécurité » (Aristote)



La PDU, pour qui ?

- Obligatoire pour les 7 grandes villes qui bénéficient du financement dans le cadre de la Politique des Grandes Villes.
- Pour toute commune se considérant comme urbaine et voulant se doter d'un document stratégique opérationnel
- Obligatoire pour devenir membre de la Plateforme Villes Wallonie !



La PDU et les objectifs régionaux

**Un objectif stratégique :
Renforcer l'attractivité des grandes villes grâce à des investissements
structurants**

Qui sont créateurs d'emploi

Ou

Qui améliorent l'attractivité des centres urbains et la qualité de vie en ville

Ou

Qui confirment le rôle moteur des grandes villes dans le développement des territoires et de la Région en leur permettant de rayonner au-delà des frontières communales



La PDU et les objectifs régionaux

7 objectifs opérationnels

rendre la grande ville
plus accueillante

faire de la grande ville
un vecteur de mieux
vivre ensemble et de
solidarité

encourager la
reconstruction de la
ville sur la ville

privilégier un
logement et un cadre
de vie de qualité

offrir un réseau
d'espaces publics
attractifs

faire des grandes
villes le moteur du
redéploiement
économique

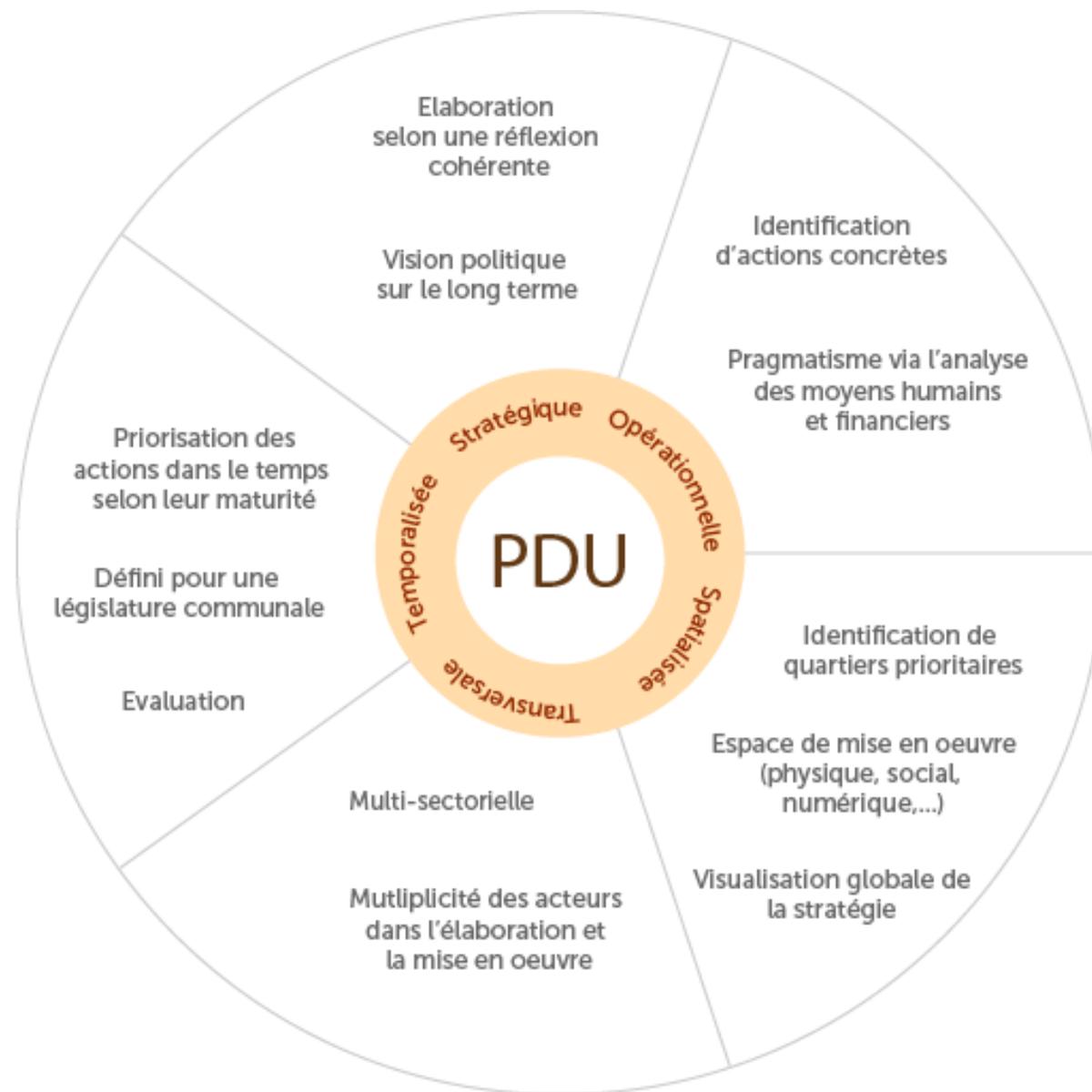
créer des grandes
villes intelligentes



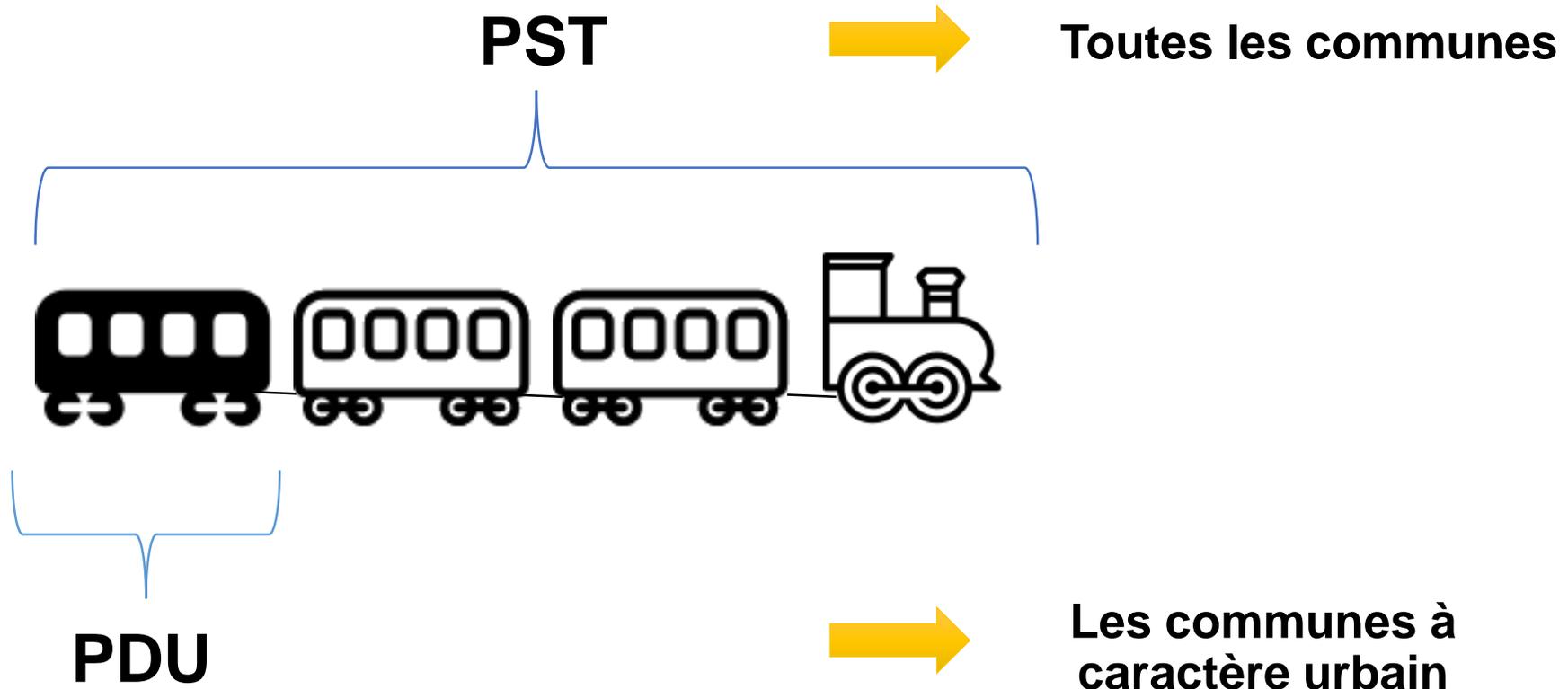
La PDU, en 5D

Art. L1123-27/1 (Décr. Parl. w. du 19 juillet 2018, M.B. du 28 août 2018, en vigueur depuis le 7 septembre 2018)

§ 1^{er} Les communes à caractère urbain peuvent se doter, dans le cadre de leur programme stratégique transversal visé à l'article L1123-27, § 2, d'un outil stratégique et opérationnel de gouvernance interne appelé perspective de développement urbain.

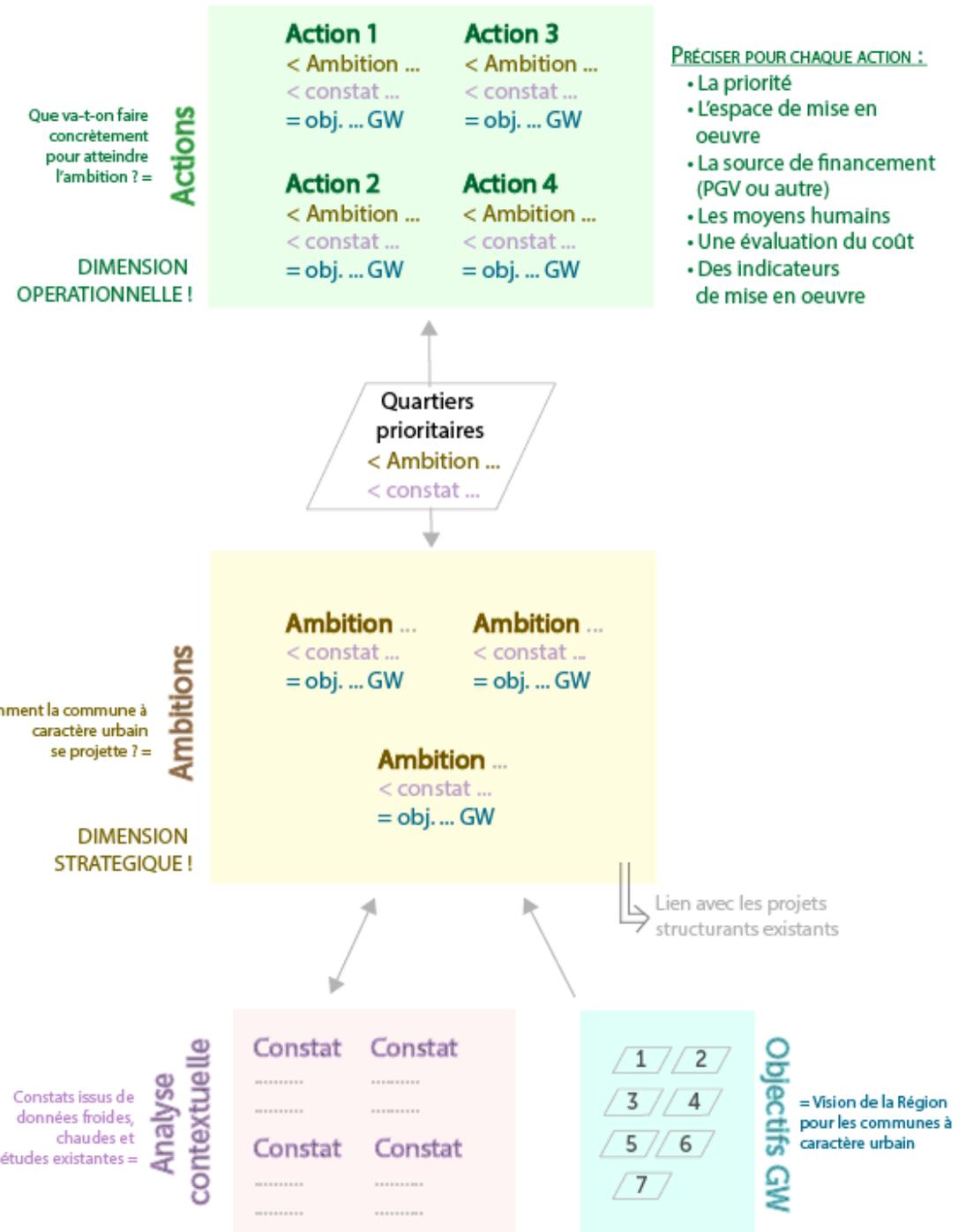


PST > PDU



Etapes de la PDU

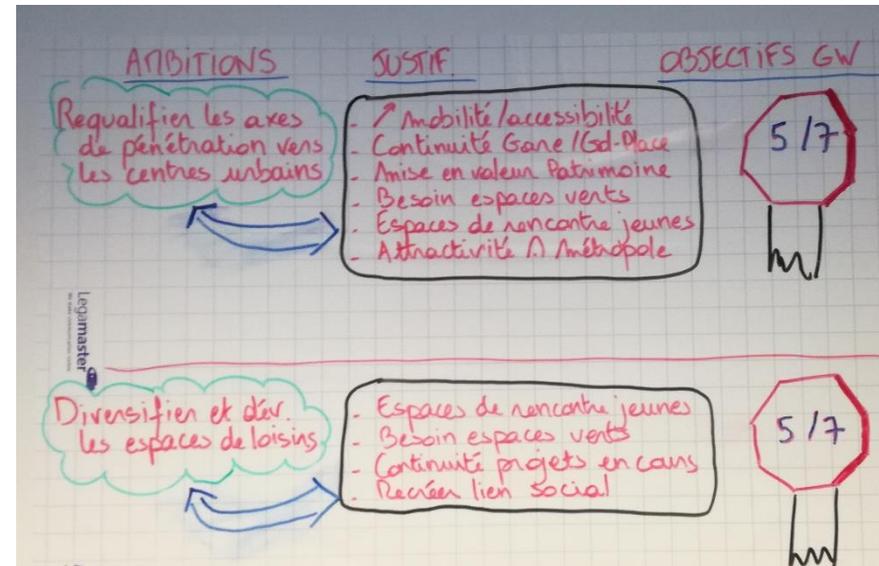
- Guide méthodologique de la PDU en cours de finalisation → disponible sur le site de la Plateforme Villes début juillet !
- Accompagnement des 7 grandes villes éligibles aux subventions entre septembre 2018 et juin 2019



Etapes de la PDU

2. Les ambitions

- Permet de formuler une vision pour le territoire
- = objectifs stratégiques dans le PST
- Etablies sur la base d'éléments de constats
- Mises en correspondance avec au moins 1 des 7 objectifs définis par le GW.



Etapes de la PDU

3. Les quartiers prioritaires

- L'identification d'ambitions et l'analyse contextuelle doit permettre l'identification de périmètres d'action
- Quartiers qui nécessitent une intervention prioritaire en regard de leur contexte économique, environnementale, urbanistique ou social



Etapes de la PDU

4. Les actions

- « Ce que la commune projette de faire » afin de répondre aux ambitions de la PDU et objectifs du GW
- Définies du point de vue de l'espace de mise en œuvre, des moyens humains à mobiliser, budgétisées et priorisées
- Accompagnées d'indicateurs de mise en œuvre

Des choix stratégiques validés à Verviers

LUCIEN DEMOULIN Publié le jeudi 18 avril 2019 à 09h09 - Mis à jour le lundi 06 mai 2019 à 13h30



GAZETTE DE LIÈGE Le collège communal de Verviers vient d'approuver le PIC 2019-2021 et la PDU.



Témoignage de grandes villes



Avantages des membres

- ✓ Réseau entre villes
- ✓ 5 à 6 ateliers par an sur des thématiques diverses
- ✓ Visites de terrain
- ✓ Appui (données, aide admin.,...)
- ✓ Vitrine sur le site



Plateforme Villes Wallonie

Atelier n°1 17 juin 2019

Villes Wallonnes

